Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 029-212900252-20261029-DCM_2026_59-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE DE CAST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 29 octobre 2026, à 20h30, le conseil municipal de CAST, légalement convoqué le 19 octobre 2026, s'est réuni en la mairie de Cast, sous la présidence de Monsieur Jacques GOUEROU, Maire de CAST.

Etaient présent(e)s : M. GOUEROU Jacques, Mme. ARZUL Emilie, Mme. CARIOU Danielle, M. CARIOU Pascal, Mme. CHABERT Audrey, M. CONTANT Alexandre, M. LE VISAGE Rémy, Mme. HASCOET Yvanne, M. Clément LE PAGE, M. Maurice JACQ, Mme. MANACH Hélène, M. Gwendal MOLAC, Mme. LE BERRE Laurence, Mme. QUERRIEL Stéphanie, M. RANNOU André, Mme. LARVOL Isabelle, M. HASCOET Ronan.

Absent(e)s et excusé(e)s : Mme. Fanny CELTON, M. CARIOU Florian

Procurations : Mme. Fanny CELTON donne pouvoir à Mme. Laurence LE BERRE, M. CARIOU Florian donne pouvoir à M. Pascal CARIOU.

Secrétaire de séance : Madame Emilie ARZUL

DCM 2026-59 : ÉGLISE DE CAST : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ÉTUDE STRUCTURELLE DU BÂTIMENT

Sur la base de l'offre qui sera retenue (voir délibération précédente), il sera proposé au Conseil Municipal de solliciter une subvention pour le diagnostic structurel de l'église de CAST auprès de la DRAC.

Dans le cas où nous ne disposerions pas des éléments à cette date, cette délibération sera reportée au Conseil Municipal suivant.

Le Conseil Municipal,

VU les candidatures proposées pour réaliser le diagnostic structurel de l'église de CAST et son plan de financement,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

SOLLICITE une subvention de 44 860€ HT € soit 30% du montant prévisionnel du diagnostic structurel de l'église de CAST auprès de la DRAC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
LE MAIRE
Jacques GOUEROU